



DE NOUVEAUX OUTILS POUR LES ACCUEILLANT(E)S AUTONOMES ET CONVENTIONNÉ(E)S

Soucieux de la qualité d'accueil et du suivi de la santé de l'enfant ?

L'ONE, par l'intermédiaire des Agents conseil et des travailleurs sociaux des Services, vous invite à découvrir un outil exclusivement élaboré pour vous !

L'équipe des Agents Conseil, en collaboration avec un ensemble d'experts de l'ONE, a élaboré un nouvel outil visant d'une part, à encourager la pratique réflexive des professionnels de l'accueil familial et d'autre part, à répertorier les informations utiles, en matière de suivi de la santé de l'enfant.

Conçu sous formes de fiches plastifiées, il est facilement maniable et permet de découvrir les contenus via différentes portes d'entrée : des pistes de réflexions, des idées à épinglez, des points d'attention, des mises en situation, un regroupement de contenus par dossiers thématiques (**Principes psychopédagogiques – Santé/Hygiène – Infrastructure/Sécurité – Communication**) et un volet exclusivement réservé aux questions de la santé de l'enfant.

Une première édition vous a permis de découvrir en 2014-2015¹ la première thématique portant sur l'Alimentation « Manger, c'est plus que manger ! », en continuité des contenus abordés dans la brochure « Chouette, on passe à table ! »

Nouveauté 2016 : 16 nouvelles fiches dans un 1^{er} dossier **SANTÉ**.

L'objectif principal ces fiches est de mettre, à la disposition des accueillant(e)s, des contenus adaptés aux pratiques de l'accueil familial, extraits des brochures « La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance » ONE-2015 et « L'air de rien, changeons d'air » ! ONE-2010.



Ces contenus ont été réécrits de manière à les rendre accessibles et ciblés selon les situations rencontrées. D'autres dossiers sont en cours de préparation et porteront sur le suivi vaccinal de l'enfant et les premiers secours en milieu d'accueil.

Au sommaire de cette édition SANTÉ :

- Les conditions d'accueil d'un enfant malade en milieu d'accueil,
- Les soins de santé autorisés en milieu d'accueil,
- Les grands principes d'hygiène,
- 5 familles de symptômes de maladies dont certaines peuvent altérer l'état général de l'enfant en cours d'accueil (la fièvre-les convulsions, les vomissements-maux de ventre-diarrhées, les yeux-nez-bouche/gorge-oreilles, les difficultés respiratoires, les éruptions cutanées).

¹ Si vous ne disposez pas encore de la 1^{ère} édition, n'hésitez pas à prendre contact avec votre Agent conseil ou votre Service !

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS OUTILS DONT DISPOSE L'ACCUEILLANT(E) À PRÉSENT POUR RÉPONDRE EN PREMIÈRE LIGNE AUX QUESTIONS SANTÉ ?²

C'est l'importance des symptômes présentés par l'enfant **et** le degré d'urgence qui entraîneront soit :

- un appel aux parents ;
- un appel au médecin référent du milieu d'accueil pour une visite rapide dans le milieu d'accueil ;
- l'appel des services d'urgence, avec un transfert de l'enfant à l'hôpital.



Voici un extrait des fiches qui vise à rappeler les différents outils disponibles, en réponse aux questions posées par certains parents ou suite à une **situation avec ou sans altération de l'état général de l'enfant**, vécue par l'accueillant(e), en cours d'accueil.

- » Le tableau d'éviction (liste des maladies pour lesquelles l'accueillant(e) doit refuser d'accueillir un enfant)
- » Le certificat médical au nom de l'enfant, rempli par le médecin traitant
- » Le carnet de l'enfant
- » Les dispositions médicales prévues dans le ROI du milieu d'accueil
- » La fiche « Soins de santé chez l'accueillant(e) »
- » Les fiches « Principes d'hygiène »
- » La fiche « L'hygiène dans l'espace activité et moi »³
- » Les fiches « Faire face aux maladies »
- » La fiche « Numéros d'urgence »⁴
- » Le Flash Accueil N°6 « L'accueil des enfants malades »
- » Le Flash Accueil N°22 « Evincer un enfant malade du milieu d'accueil »

L'altération de l'état général de santé de l'enfant peut être considérée comme une **modification nette du comportement** de l'enfant.

Il s'agit, par exemple, d'un enfant somnolent, plaintif et/ou sans tonus, qui pleure, qui ne joue plus ou ne répond plus aux sollicitations, ...

Lors des 1^{ers} contacts, au moment de l'inscription de l'enfant, il est important de prendre le temps avec les parents pour expliquer les dispositions médicales prévues par l'accueillant(e) et d'anticiper avec eux les solutions de « garde » alternative lorsque l'enfant ne peut fréquenter le milieu d'accueil pour raison de santé communautaire.

À RÉFLÉCHIR ?

Quelle solution pour mes propres enfants malades ?

Quelle solution pour les personnes malades de mon entourage, en contact avec les enfants accueillis ?

Quelle solution si je suis malade ?

COMMENT SE PROCURER CES OUTILS ?

Pour les professionnels des milieux d'accueil qui souhaiteraient consulter ces fiches, elles sont disponibles sur le site internet de l'ONE (Publications professionnelles).

Pour les accueillant(e)s, les fiches SANTE seront diffusées dans toutes les subrégions dans le courant de l'année 2016.

Restez attentifs aux ateliers qui seront organisés à votre intention dans votre province soit, via votre Service d'accueillant(e)s (pour les accueillant(e)s conventionné(e)s) soit, via votre Agent conseil (pour les accueillant(e)s autonomes ou à l'initiative d'un regroupement de plusieurs accueillant(e)s) !



Anne BOCKSTAEL
Responsable Service Supports
Direction de la Coordination Accueil ONE

² Voir Fiche 2 « Je n'accueille un enfant malade que sous certaines conditions

³ A paraître

⁴ Voir 1^{ère} édition de fiches « Alimentation »